

<https://pierre-alainmillet.fr/prevenir-le-risque-industriel-en>



prévenir le risque industriel en ville

- Délibérations - Conseil métropolitain du Grand Lyon -

Date de mise en ligne : lundi 25 juin 2012

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Les plans de prévention des risques technologiques ont pour objectif de tenir compte des situations difficiles en terme d'urbanisme héritées du passé et de mieux encadrer l'urbanisation future autour des établissements SEVESO considérés à haut risque. Les communes touchées par ces plans étant membres de la communauté urbaine, nous sommes saisis pour avis.

Le groupe communiste et intervention citoyenne souligne l'importance de cet outil pour affronter de manière la plus précise et efficace possible le défi écologique du maintien nécessaire de l'industrie en milieu urbain.

Toutefois, nous regrettons la place insuffisante des salariés dans l'élaboration de ces PPRT. Cet outil devrait inclure la participation des salariés, qui sont les premiers concernés, car en première ligne face aux risques technologiques, et qui sont les mieux à même de pouvoir agir sur la réduction à la source des risques qui est la première priorité.

En effet, on peut noter l'absence de lien entre les aspects internes de la sécurité dans l'usine avec les conséquences externes évaluées dans les cartes.

Il faut renforcer le principe de transparence dans l'analyse des risques, ce qui par la suite, permet une meilleure compréhension du citoyen indépendante de groupes de pressions économiques et médiatiques, diffusant un prêche idéologique et consensuel poussant de fait à l'acceptation des délocalisations.

Pour le PPRT concernant la commune de GIVORS, nous partageons et soutenons les réserves du conseil municipal suite aux diverses difficultés pouvant résulter du zonage et de la réglementation proposée par l'état. En effet, la commune déjà impactée par les contraintes de 5 PPRT, mérite un travail le plus précis et transparent possible, tout en gardant en tête que le territoire de GIVORS est identifiée par le SCOT comme un des sept sites de projet urbain métropolitains permettant de conforter les polarités urbaines.